

Objet : CULTURE - Demande de subventions pour le spectacle du 18 janvier 2013 - Calune Opéra  
« Femmes Enchantées »



## COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 80/12

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 29    Présents : 25    Votants : 29    Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 16 OCT. 2012  
Affiché le : 15 OCT. 2012

L'an deux mille douze, le neuf octobre deux mille douze, le Conseil Municipal de la Commune d'Aussonne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 02 Octobre 2012**

**PRESENTS :** MMES et MM. MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÜN, ZAMBONI, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, DURAND, LASSALLE, CASTAING, PETIT, BENHADJ, RIGAUD, LOUBERES, FERTE, MOUNIC, GESTA.

#### PROCURATIONS

Monsieur CANEZIN	à	Madame MAUREL
Monsieur BERNES	à	Monsieur ANDUZE
Monsieur LOUGE	à	Monsieur FERTE
Monsieur MARQUIER	à	Madame LIAN

**Secrétaire :** Madame DURAND a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : CULTURE - Demande de subvention pour le spectacle du 18 janvier 2013 - Calune Opéra « Femmes Enchantées »**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le spectacle de Calune Opéra « Femmes Enchantées » prévu le vendredi 18 janvier 2013 bénéficie d'une aide à la diffusion du Conseil Régional.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter l'attribution d'une subvention par le Conseil Régional pour ce spectacle.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- De solliciter une subvention d'aide à la diffusion auprès du Conseil régional

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 09 octobre 2012

Le Maire,

Lysiane MAUREL

